

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
PHARMA-PHONE S.àr.l. liquidation, Pont-en-Ogoz
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 01.03.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **07.05.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Fidusar, Pierre-Alain Clément, rue de l'Hôpital 15, 1700 Fribourg
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à la répartition anticipée des actifs selon les dispositions de l'art. 745 al. 3 CO.

Boivin & Nussbaumer;

Avocats et notaires
1701 Fribourg

(02203882)